



Collectif
Des agents des
SDIS



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 14 janvier 2019

Monsieur Michel MARQUER
Directeur des sapeurs-pompiers
DGSCGC
Place Beauvau
75008 Paris Cedex 08

Objet : concours de caporal de 2018

Monsieur le directeur des sapeurs-pompiers,

Les listes de lauréats des différents concours de caporal ont toutes été publiées même si toutes n'ont pas donné le résultat espéré.

Des dizaines de recrutements non prévus lors de l'organisation des concours ont été annoncés.

Nous souhaiterions qu'un bilan soit réalisé sur le nombre de lauréats présents sur les listes au 1er juin 2019.

Nous pensons qu'il est déjà temps de réfléchir au besoin éventuel d'un concours de caporal en 2020 afin de limiter le recours à l'emploi de contractuels comme cela a pu être le cas en 2018, faute de lauréats.

Sûrs de votre volonté Monsieur le directeur d'éviter les écueils rencontrés par le passé, veuillez recevoir nos salutations respectueuses.

Pour la CGT des SDIS

Sébastien DELAVOUX